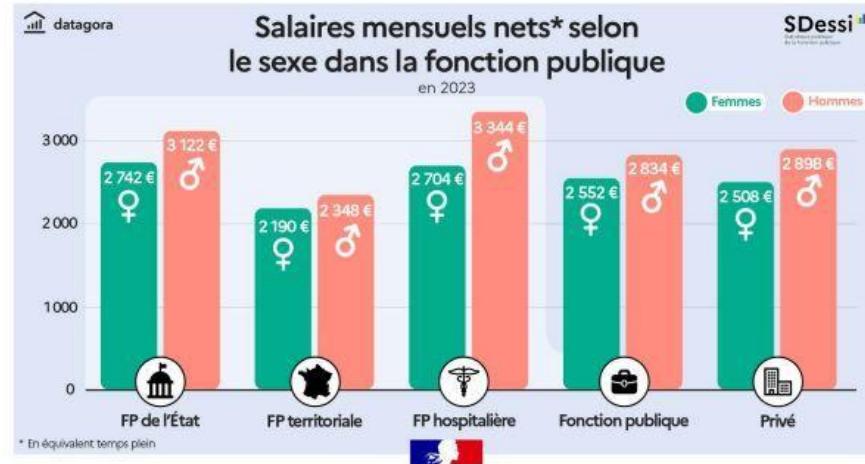


SAFPT INFO

Égalité salariale dans la fonction publique : des écarts persistants malgré la parité des effectifs



💡 L'infographie ci-dessus met en évidence les salaires mensuels nets moyens selon le sexe dans la fonction publique en 2023, exprimés en équivalent temps plein.

Les écarts demeurent significatifs dans les trois versants, comme dans le secteur privé :

Fonction publique de l'État (FPE) : 🚩 Femmes : 2 742 € — 🚩 Hommes : 3 122 €

Fonction publique territoriale (FPT) : 🚩 Femmes : 2 190 € — 🚩 Hommes : 2 348 €

Fonction publique hospitalière (FPH) : 🚩 Femmes : 2 704 € — 🚩 Hommes : 3 344 €

Ensemble de la fonction publique : 🚩 2 552 € — 🚩 2 834 €

Secteur privé : 🚩 2 508 € — 🚩 2 898 €

💡 Ces données révèlent que, malgré la forte féminisation du service public (64 % des effectifs), les écarts de rémunération persistent — en moyenne près de 10 % entre les femmes et les hommes. Les causes sont multiples : différences de catégories hiérarchiques, de métiers exercés, de temps de travail, mais aussi d'accès moindre des femmes aux fonctions d'encadrement supérieur.

⌚ Pour les responsables RH territoriaux, ce constat impose d'aller au-delà des obligations légales et de bâtir de véritables stratégies d'égalité professionnelle : diagnostic par filière, transparence salariale, mentorat féminin, accompagnement des carrières et équilibre des temps de vie.